

Fiche signalétique

Date d'émission: 21.04.2022

Numéro de version 4

Révision: 21.04.2022

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: **Brake Fluid - DOT 3**

· **Code du produit:** 205203, 205230

· **Emploi de la substance / de la préparation** Le fluide hydraulique du système de freinage

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CPS Product Inc. - USA

1010 East 31st Street

Hialeah, FL 33013 USA

Phone: (305) 687 - 4121

Email: cs@cpsproducts.com

· **SDS téléchargeable à:**

· **Producteur/fournisseur:**

CPS Product Inc. - USA

1010 East 31st Street

Hialeah, FL 33013 USA

Phone: (305) 687 - 4121

· **Contact par courriel:** cs@cpsproducts.com

· **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

2 Identification des dangers

Classé selon les critères du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) , OSHA Communication Standard dangereuses (29 CFR 1910.1200) et le Règlement sur les produits contrôlés .

· Classification de la substance ou du mélange

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· Éléments d'étiquetage

· Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



· **Mention d'avertissement** Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2-[2-(2-butoxyéthoxy)éthoxy]éthanol

2,2'-oxydiéthanol

· Mentions de danger

Provoque des lésions oculaires graves.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les fumées/aérosols.

(suite page 2)

Fiche signalétique

Date d'émission: 21.04.2022

Numéro de version 4

Révision: 21.04.2022

Nom du produit: Brake Fluid - DOT 3

(suite de la page 1)

Se laver soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale.

- **Autres dangers**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**

- **Composants chimique:**

112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	10-25%
143-22-6	2-[2-(2-butoxyéthoxy)éthoxy]éthanol	10-25%
111-90-0	2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol	2,5-10%
6881-94-3	2-(2-propoxyéthoxy)ethanol	2,5-10%
111-46-6	2,2'-oxydiéthanol	2,5-10%

- **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**

- **Après inhalation:** Transporter la personne atteinte à l'air frais si l'on observe des troubles.

- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

- **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- **Après ingestion:** NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler immédiatement le service médical.

- **Indications destinées au médecin:** un traitement symptomatique

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** voir la section 11

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

(suite page 3)

Fiche signalétique

Date d'émission: 21.04.2022

Numéro de version 4

Révision: 21.04.2022

Nom du produit: Brake Fluid - DOT 3

(suite de la page 2)

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Utiliser un neutralisant.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
 - **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols.
 - **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage:**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Pour connaître les matériaux incompatibles, voir section 10.
 - **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

NAF

(suite page 4)

Nom du produit: Brake Fluid - DOT 3

(suite de la page 3)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol (10-25%)	
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 10* ppm *Inhalable fraction and vapor
111-90-0 2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol (2,5-10%)	
WEEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 25 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 165 mg/m ³ , 30 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 165 mg/m ³ , 30 ppm
111-46-6 2,2'-oxydiéthanol (2,5-10%)	
WEEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

· Protection des yeux:



Lunettes de protection. S'il y a un danger d'éclaboussures ou de brouillard porter des lunettes à coques latérales ou un écran facial.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

· Forme:

Liquide

· Couleur:

Jaune clair

· Odeur:

Douce

(suite page 5)

Fiche signalétique

Date d'émission: 21.04.2022

Numéro de version 4

Révision: 21.04.2022

Nom du produit: Brake Fluid - DOT 3

(suite de la page 4)

· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Changement d'état	
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	202 °C
· Point d'éclair	203 °C
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	190 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	0,9 Vol %
· Supérieure:	5,9 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	0,1 hPa
· Densité à 20 °C:	1,04 g/cm ³
· Densité relative à 20 °C	1,01-1,05
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Dynamique:	Non déterminé.
· Cinématique:	Non déterminé.
· Test de séparation des solvants:	
· VOC content:	37,50 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Hautes températures.
- **Matières incompatibles:** Acides forts. Agents oxydants. Métaux alcalins.

NAF

(suite page 6)

Nom du produit: Brake Fluid - DOT 3

(suite de la page 5)

11 Informations toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		
Oral	LD50	5.660 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	4.000 mg/kg (lapin)
111-90-0 2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol		
Oral	LD50	5.500 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	8.500 mg/kg (lapin)
6881-94-3 2-(2-propoxyethoxy)ethanol		
Oral	LD50	6.661 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3.811 mg/kg (souris) 5.048 mg/kg (lapin)
111-46-6 2,2'-oxydiéthanol		
Oral	LD50	12.565 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	11.890 mg/kg (lapin)

· Effet primaire d'irritation:

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peut provoquer une légère irritation de la peau. Le contact cutané prolongé ou répété, comme au moyen de vêtements humidifiés avec cette matière, peuvent causer une dermatite.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

· Toxicité

· Toxicité aquatique:

6881-94-3 2-(2-propoxyethoxy)ethanol	
LC50 (96 h)	>96 mg/L (fathead)

· Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Comportement dans les compartiments de l'environnement:

· Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche signalétique

Date d'émission: 21.04.2022

Numéro de version 4

Révision: 21.04.2022

Nom du produit: Brake Fluid - DOT 3

(suite de la page 6)

- **Autres indications écologiques:**
 - **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
 - **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
 - **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT, ADR, IMDG, IATA	néant
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· Groupe d'emballage	
· DOT, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

NAF

(suite page 8)

Nom du produit: Brake Fluid - DOT 3

(suite de la page 7)

15 Informations relatives à la réglementation

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient pas de substance candidate REACH

· Sara

· Section 355 (substances extrêmement dangereuses)

Aucun des composants n'est compris.

· Section 313 (listes spécifiques de produits chimiques toxiques)

112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol
143-22-6	2-[2-(2-butoxyéthoxy)éthoxy]éthanol
111-90-0	2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol
112-50-5	2-(2-(2-éthoxyéthoxy)éthoxy)éthanol

· TSCA (contrôle des substances toxiques acte)

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

· Proposition 65

· Produits chimiques connus pour causer le cancer

Aucun des composants n'est compris.

· Chimiques connus pour causer la toxicité reproductive pour les femmes:

Aucun des composants n'est compris.

· Chimiques connus pour causer la toxicité reproductive pour les hommes:

Aucun des composants n'est compris.

· Chimiques connus pour causer toxicité pour le développement:

Aucun des composants n'est compris.

· Catégories Cancérogènes

· EPA (Agence De Protection De L'Environnement)

Aucun des composants n'est compris.

· TLV (Valeur limite établie par l'ACGIH)

Aucun des composants n'est compris.

· NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)

Aucun des composants n'est compris.

· Liste canadienne des substances

· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada

112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol
143-22-6	2-[2-(2-butoxyéthoxy)éthoxy]éthanol
24800-44-0	1,1'-[propane-1,2-diylbis(oxy)]dipropan-1-ol
111-90-0	2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol
112-50-5	2-(2-(2-éthoxyéthoxy)éthoxy)éthanol
6881-94-3	2-(2-propoxyethoxy)ethanol

(suite page 9)

Fiche signalétique

Date d'émission: 21.04.2022

Numéro de version 4

Révision: 21.04.2022

Nom du produit: Brake Fluid - DOT 3

(suite de la page 8)

111-46-6 | 2,2'-oxydiéthanol

· **Liste extérieure des substances (LES) du Canada**

29011-16-3 | Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediy)],a-propyl-w-hydroxy-

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

112-34-5 | 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

143-22-6 | 2-[2-(2-butoxyéthoxy)éthoxy]éthanol

111-90-0 | 2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Date d'émission:** 25/NOV/2016
- **Contact:** Engineering Department

- **Issue Date** 21.04.2022

- **Changements de Révision:**

- v 1.0 - initial SDS release (14/JUL/2015)
- v 2.0 - removed bp and voc content (11/OCT/2016)
- v 3.0 - added part number 205230 (25/NOV/2016)

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

- * **Données modifiées par rapport à la version précédente**